

## **Collecte sélective à Tarbes : améliorons la qualité du tri**

Depuis janvier 2003, le Syndicat Mixte de l'Agglomération Tarbaise gère la compétence "élimination des déchets ménagers et assimilés" pour Tarbes et son agglomération. Si les Tarbais trient déjà leurs déchets, leurs efforts doivent aujourd'hui porter sur la qualité du tri.

Depuis juin 2000, les Tarbais trient leurs déchets : les emballages dans les contenants jaunes (sacs, caissettes ou bacs) et les papiers dans les contenants bleus (sacs, caissettes ou bacs). Ces déchets, une fois collectés devant chez vous, sont acheminés vers le centre de tri d'Onyx (zone de la Garounère à Tarbes). Là, des agents, majoritairement des femmes, affinent le tri par matériau (acier, alu, différents plastiques, cartons, différents papiers...) afin que vos déchets puissent être recyclés.

Depuis quelques semaines, ces femmes sans qui le recyclage ne serait pas possible, ont constaté une dégradation dans la qualité de tri des déchets collectés sur Tarbes (acide, restes de repas dans les papiers avec des asticots en prime, huiles... ).

Ainsi, afin de respecter les conditions d'hygiène, de sécurité et de santé du personnel de tri, et parce que les erreurs de tri nous coûtent chers en tant que contribuables, nous devons ensemble améliorer la qualité du tri.

Pour cela, voici quelques réglages simples :

- contenants jaunes : emballages vides et sacs et films plastiques, uniquement (bouteilles plastiques, flacons de shampoing, cartons, briques alimentaires emballages métalliques... );
- contenants bleus : papiers, journaux, magazines uniquement.

A ne surtout pas mettre dans ces contenants : pas de verre, pas d'ordures ménagères, pas d'objet ou de produits dangereux (tels que l'acide, les peintures... ), pas de flacons ayant contenu des produits corrosifs, tous les emballages doivent être vides.

- Les ordures ménagères ( reste de repas, poussières...) sont à mettre uniquement dans le bac à couvercle vert.

- Le verre est à déposer uniquement dans les conteneurs à verre disséminés sur le territoire et dont nous nous efforçons d'améliorer la collecte régulière.

- Les peintures, huiles, déchets verts, piles... produits par les ménages peuvent être portés en déchetteries.

- Les encombrants (appareils ménagers, meubles, canapés... ; sont collectés une fois par mois, contactez le SYMAT pour fixer un rendez-vous au 05.62.53.34.40.